



INTERCO

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

À Paris
22 janvier 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PETITE ENFANCE

Les professionnel-le-s des modes d'accueil du jeune enfant manifestent le mardi 2 février 2021

Le Gouvernement, après la période des consultations et des rapports, a présenté sa réforme des modes d'accueil.

Les choix sont faits, rien ne va plus !

Sans le dire, mais en l'écrivant, il a préféré aggraver les règles d'encadrement des structures, dont nous combattons déjà la dégradation depuis le décret Morano de 2009 :

- Possibilité d'accueillir 6 bébés par adulte en crèche,
- Inclusion des apprentis pour 15% du calcul du taux d'encadrement,
- Possibilité d'accueillir 15% d'enfants supplémentaires chaque jour,
- Calcul du ratio de professionnels qualifiés 40/60 en moyenne annuelle et non plus à tout moment de l'accueil,
- Possibilité d'accueillir jusqu'à 8 enfants simultanément en accueil individuel.

« Pas de bébés à la consigne » a donc décidé d'appeler à une journée nationale de grève et de manifestations contre la réforme Taquet des modes d'accueil le 2 février 2021. Nous appuyons cette démarche.

Nous avons par ailleurs lu les objectifs que le secrétaire d'État à la famille se fixe pour l'année 2021 : FAIRE DE CETTE ANNEE UNE ANNEE UTILE !

Il a également annoncé la création d'un « Comité de filière petite enfance ». Nous y participerons pour travailler à l'évolution des missions données aux structures d'accueil et d'éveil. L'enrichissement des pratiques éducatives, mais aussi l'accueil des parents, nous permettent de réaffirmer une partie de nos attentes :

- La reconnaissance des temps de réunions, rencontres avec les parents et partenaires,
- Ratio personnels diplômé-e-s se rapprochant au plus près des préconisations du rapport des 1 000 premiers jours,
- Reconnaissance au niveau BAC pour les auxiliaires de puériculture (ouvrant l'accès à la catégorie B dans la fonction publique),
- Reconnaissance du diplôme CAP accompagnant éducatif petite enfance,
- Reconnaissance du rôle des assistantes maternelles, avec des contrats de travail unifiés et un véritable déroulement de carrière.

Le 2 février nous serons dans les multiples rassemblements déjà annoncés. Nous sommes prêts à porter et à obtenir les avancées que les professionnel-le-s attendent, pour que cette année soit, réellement, utile !

SERVICE DE PRESSE

Tél : 06 21 91 79 21
pscafoglio@interco.cfdt.fr

Philippe Scarfoglio
Chargé de mission

INTERCO.CFDT.FR

La fédération Interco regroupe l'ensemble des organisations syndicales CFDT de la fonction publique territoriale, des services publics concédés, des offices publics de l'habitat, des ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Solidarités et de la Santé, de l'Europe et des Affaires étrangères. Elle fédère 108 syndicats totalisant 72 000 adhérents.